



ADTC – Se déplacer autrement
5, place Bir-Hakeim
38000 Grenoble

Grenoble, le 7 février 2020

Bonjour,

Nous vous remercions de votre interpellation au sujet des déplacements à l'occasion des élections municipales de mars 2020.

L'urgence sanitaire comme l'urgence climatique nous obligent à concevoir et à mettre en œuvre des politiques publiques efficaces avec des actions concrètes et vérifiables.

Dans l'agglomération grenobloise le trafic routier représente 60 % des émissions d'oxydes d'azote et environ 28 % des émissions de gaz à effet de serre. La modification des comportements individuels, la réalisation de nouvelles infrastructures, la gestion du trafic automobile en vue de sa diminution, le changement des motorisations des véhicules individuels doivent permettre d'atteindre le plus tôt possible les seuils réglementaires européens (30 µg/m³ en moyenne annuelle pour les NOx) puis les valeurs conseillées par l'OMS (10 µg/m³) au plus tard en 2030.

Nous approuvons les objectifs du PDU mais nous considérons, comme la commission d'enquête, que la mise en œuvre des solutions proposées pour réduire l'usage de la voiture individuelle pourrait être plus rapide.

Au-delà des projets prévus au PDU, nous proposons de tester une navette autonome à hydrogène sur l'axe Chavant / quais de l'Isère pour que Grenoble soit à l'avant-garde de la mobilité électrique et reste précurseur dans le domaine des déplacements.

Nous souhaitons répondre le plus clairement possible à vos questions, voir en annexe de ce courrier.

Merci encore de votre interpellation citoyenne,

Vrs cordialement

Olivier Noblecourt pour le collectif Grenoble
Nouvel'Air

contact@grenoblenuvelair.fr



@GrenobleNouvelAir



@GrenobleNvAir



@GrenobleNouvelAir

- *Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?*

Nous défendons une nouvelle organisation des espaces publics pour faire toute leur place aux piétons et aux cyclistes. Les circulations de transit doivent être limitées au maximum. Nous profiterons de la fin du chantier A480 pour revoir les plans de circulation particulièrement dans l'ouest de Grenoble. Nous réinterrogerons la pertinence de tous les carrefours à feux tricolores.

- *Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?*

Nous soutenons la réalisation complète du réseau de pistes cyclables protégées et, pour ce qui concerne Grenoble, les axes vers Eybens et Fontaine sont prioritaires. Ce réseau de pistes cyclables protégées devra être complété par un maillage plus fin en portant une attention particulière aux intersections.

D'autre part nous soutiendrons la construction de passerelles modes doux pour le franchissement des rivières et des autoroutes tout particulièrement entre la Presqu'île et l'Esplanade, entre la Presqu'île et Fontaine.

Nous souhaitons intégrer l'apprentissage obligatoire du vélo et du 'code de la rue' dans le temps périscolaire en y consacrant les moyens matériels et humains nécessaires : tous les écoliers grenoblois doivent être capables de se déplacer à vélo à la fin du cycle primaire. Nous soutiendrons aussi les opérations "remise en selle" pour les adultes.

Le dispositif "Métro-vélo" sera maintenu et amplifié.

Nous souhaitons atteindre le plus tôt possible des parts modales cycles de 10 % pour l'ensemble des trajets et 20 % pour les trajets domicile-travail.

- *Vous engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?*

Nous souhaitons renforcer l'attractivité des déplacements en bus en augmentant les plages horaires couvertes et les cadencements. Le fonctionnement de type "chrono" doit être progressivement étendu aux lignes les plus fréquentées et les terminus des lignes doivent être le plus proches possibles du centre-ville. Les carrefours à feux, lorsqu'ils ne seront pas supprimés, doivent systématiquement donner la priorité aux bus.

- *Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix (avec une échéance de 2025 au lieu de 2030) et la création d'une ligne F de tramway Grenoble - Meylan - Montbonnot d'ici 2030 ?*

La prolongation du tram E vers le sud jusqu'à Pont de Claix plus rapide que celle prévue par le PDU, de même que la création d'une ligne de tram vers Meylan puis Montbonnot seront les deux priorités majeures que nous porterons auprès du SMMAG.

Nous demanderons au SMMAG que la révision à mi-parcours du PDU déjà prévue soit lancée dès 2020 pour avancer la réalisation de ces deux projets majeurs.

- *Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?*

Nous soutenons le projet du PDU de créer un RER grenoblois de Voiron à Brignoud. Sans attendre la réalisation d'infrastructures supplémentaires entre Grenoble et Moirans, il nous semble indispensable d'assurer au plus tôt des dessertes au ¼ d'heure en périodes de pointe et à l'heure de 5 h à 23 h.

Les gares de Domène et de saint Martin d'Hères doivent être (re)mises en service le plus rapidement possible.

- *Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?*

L'expertise citoyenne de l'ADTC est remarquable. Nous souhaitons créer des relations de confiance avec les associations d'usagers pour permettre, d'une part, une concertation exemplaire et efficace au moment de la conception des projets et, d'autre part, l'information la plus large et la plus pertinente possible des usagers.